



Fait à l'Île d'Yeu, le 1er Décembre 2025

Les membres du Conseil municipal

N/Réf. : CC/BCH/16-12-2025

Objet : Conseil Municipal du 16 décembre 2025 – Envoi de la délégation de service public – Gestion snack du camping

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L. 2121-9, L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal le :

MARDI 16 DECEMBRE 2025 à 20H00 SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL A LA MAIRIE

Ce pli représente un 1^{er} envoi de document.

Conformément à l'article article L. 1411-7 du CGCT, le Conseil municipal devra se prononcer sur le choix du délégataire et le contrat de délégation.

Je vous prie de croire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

La Maire



Carole CHARREAU

Pièces jointes :

- RAPPORT D'ANALYSE DSP SNACK 2026 2031